

Délibération du Conseil Municipal

D.2024-031

Commune de LAUZERTE

ACTE : 7.1.2

L'an deux mille vingt-quatre et le 10 Avril à 20h, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaient présents : MMES BASSO-GUICHARD, BOURCIER, DENIS, GAUCHET,
MRS BERTHAUX, CAM, LE MOING, PIERASCO, ZULIAN

Procuration : MME LARONDE A M. BERTHAUX
MME MAZILLE A M. PIERASCO

Excusé(e)s / Absent(e)s : MME NEGRE ; MRS BADOC ET BAÏADA

Secrétaire : JEAN-FRANCK PIERASCO

Date de la convocation : 28/03/2024

Nombre de conseillers : 14 Nombre de présents : 9 Nombre de votants : 11

❖ OBJET : BUDGET ANIMATIONS / COMMUNICATION - VOTE DU BUDGET 2024

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024 arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 13 Mars 2024, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 125 419 €

Dépenses et recettes d'investissement : 0 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VOTE** : le budget de l'exercice **2024** présenté par Monsieur François LE MOING, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section de :
 - Fonctionnement à : 125 419 €
 - Investissement à : 0 €

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Le Maire,


François LE MOING